



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/38/67  
S/15556  
10 janvier 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-huitième session  
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET  
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR  
LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-huitième année

Lettre datée du 7 janvier 1983, adressée au Secrétaire général par le  
Représentant permanent de la Tchécoslovaquie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que, lors de la réunion du Comité politique consultatif des Etats parties au Traité de Varsovie tenue les 4 et 5 janvier 1983 à Prague, il a été décidé que la République socialiste tchécoslovaque, en tant que pays hôte de la réunion, prendrait des dispositions pour que le texte de la Déclaration politique adoptée à ladite réunion soit distribuée comme document officiel de l'Organisation des Nations Unies.

D'ordre du Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque et au nom des Etats parties au Traité, je vous transmets le texte de la Déclaration politique des Etats parties au Traité de Varsovie adoptée à la réunion du Comité politique consultatif tenue à Prague les 4 et 5 janvier 1983 et je vous serais obligé de bien vouloir le faire distribuer comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points intitulés "Désarmement général et complet" et "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la République  
socialiste tchécoslovaque auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Stanislav SUJA

ANNEXE

[Original : russe]

DECLARATION POLITIQUE DES ETATS PARTIES AU TRAITE DE VARSOVIE

Lors de la réunion du Comité politique consultatif tenue les 4 et 5 janvier 1983 à Prague, les représentants de la République démocratique allemande, de la République populaire de Bulgarie, de la République populaire hongroise, de la République populaire de Pologne, de la République socialiste de Roumanie, de la République socialiste tchécoslovaque et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont examiné la situation en Europe à la lumière de la conjoncture internationale complexe, et ont procédé à un échange de vues sur certaines autres questions internationales.

Conscients de l'importante responsabilité qui leur incombe en ce qui concerne le maintien et le renforcement de la paix et de la sécurité mondiales et la poursuite du processus de détente, ils font la déclaration suivante :

I.

Dans les Déclarations de Moscou et de Varsovie publiées par le Comité politique consultatif respectivement en 1978 et en 1980, les Etats représentés à la réunion actuelle ont attiré l'attention de tous les pays et nations du monde sur l'aggravation de la menace de guerre et sur la nécessité de s'opposer à la recrudescence de la tension internationale. Ils constatent à présent avec préoccupation le tour de plus en plus dangereux que prend l'évolution des affaires mondiales du fait des nouveaux agissements des forces d'agression.

Les milieux qui souhaiteraient ébranler le seul fondement rationnel sur lequel peuvent s'établir les relations entre Etats à régimes sociaux différents - la coexistence pacifique - redoublent d'efforts. L'amélioration sensible des relations internationales qui, dans les années 70, avait commencé à influencer sur l'évolution générale des affaires mondiales est maintenant menacée. Un coup grave a été porté à la tendance à la détente, qui avait donné des résultats positifs pour les peuples du monde. La coopération fait place à la confrontation, des tentatives sont faites pour saper les fondements pacifiques des relations internationales et on met en doute l'utilité qu'il y a à renforcer les contacts politiques et les relations économiques et culturelles mutuellement avantageuses entre les Etats.

La course aux armements est entrée dans une phase qualitativement nouvelle et infiniment plus dangereuse; elle porte à présent sur tous les types d'armes, nucléaires aussi bien que classiques et intéresse toutes les activités militaires dans la quasi-totalité des régions du monde.

D'anciens foyers de tension se rallument, de nouveaux conflits éclatent et de nouvelles situations de crise se créent. On entrave les activités déployées par les Etats pacifiques pour trouver une solution aux différends - mondiaux et régionaux - par la voie de négociations reposant sur le principe de l'égalité entre les parties intéressées, et le nombre des problèmes internationaux en suspens s'accroît sans cesse. Les milieux impérialistes mènent une politique de force, de

/...

pression, de diktat, d'ingérence dans les affaires intérieures, d'atteinte à l'indépendance et à la souveraineté des Etats, et s'efforcent de consolider les "sphères d'influence" ou d'en établir une nouvelle répartition. Ils essaient d'exploiter à leur avantage toutes les frictions et les complications qui affectent les relations entre les Etats, et toutes les difficultés que des nations peuvent connaître.

On s'oppose au développement normal de la coopération économique, scientifique et technique, on utilise comme armes politiques les "sanctions" économiques et les embargos, ce qui complique encore les problèmes économiques existants. Les milieux impérialistes s'efforcent de faire porter aux peuples, y compris aux pays en développement, le poids de la crise économique. Indépendamment du niveau de développement économique qu'ont atteint les divers pays, les énormes dépenses militaires constituent pour eux une charge de plus en plus lourde et freinent le progrès économique et social.

En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'humanité se heurte à des problèmes pressants d'ordre socio-économique, démographique et écologique. Le niveau actuel des forces productives et de la science et de la technique dans le monde permet de disposer de ressources matérielles et intellectuelles nécessaires pour s'attaquer de façon concrète à ces vastes problèmes. Mais le développement de la coopération internationale en ce sens est entravé par les forces réactionnaires, qui poursuivent une politique visant à maintenir des continents entiers dans un état d'arriération, à diviser les Etats et à les pousser à l'affrontement.

Dans ces conditions, la situation devient de plus en plus complexe, la tension internationale s'aggrave, la menace militaire, et avant tout la menace nucléaire, s'accroît.

Face à cette évolution dangereuse, les peuples et l'ensemble des forces progressistes et pacifiques manifestent avec de plus en plus d'insistance et de vigueur leur détermination à mettre fin à la politique de force et de confrontation, à préserver la paix, à renforcer la sécurité internationale, à fonder les relations entre Etats sur les principes du respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales, de l'inviolabilité des frontières, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, de l'égalité des droits et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et d'autres principes universellement acceptés.

Les Etats représentés à la réunion sont donc convaincus que, quelle que soit la complexité de la situation internationale, il existe des possibilités de surmonter la phase dangereuse que traversent les relations internationales. L'évolution actuelle peut et doit être arrêtée et infléchie dans le sens répondant aux aspirations des peuples.

Au nom de ces aspirations, les pays socialistes dont la politique pacifique est liée à la nature même de leur régime social, font peser dans la balance de la paix toute leur autorité internationale ainsi que leur potentiel politique et économique.

Le mouvement des pays non alignés constitue un puissant moyen au service de l'amélioration de la situation internationale. Un grand nombre d'autres États s'opposent également à la détérioration du climat international.

A l'Ouest comme à l'Est, au Nord comme au Sud, des partis politiques, des organisations et des mouvements d'idéologies diverses s'élèvent contre la course aux armements et la fomentation de conflits militaires. Par millions, des personnes ordinaires de tous les continents participent à des mouvements de masse pour protester contre la guerre et affirmer leur désir de paix.

Les forces de paix sont plus puissantes que les forces de guerre. Tout dépend de leur cohésion et de leur persévérance.

Partant de l'analyse de la situation internationale, les États représentés à la réunion du Comité politique consultatif proposent un moyen d'éviter la catastrophe nucléaire et exhortent à une large coopération internationale pour la sauvegarde de la civilisation et de la vie sur la Terre.

## II

Dans la campagne pour éviter la guerre, la tâche essentielle est de freiner la course aux armements et d'amorcer le désarmement, en particulier dans le domaine nucléaire.

Les programmes américains de mise au point et de production d'armes nucléaires adoptés récemment et déjà mis en application, ainsi que le perfectionnement des armes grâce aux derniers progrès et inventions, entre autres la création des systèmes et des moyens qui permettent de mener des opérations militaires dans l'espace extra-atmosphérique et à partir de l'espace, visent à multiplier la puissance destructrice de l'arsenal militaire des États-Unis, notamment en Europe. La politique menée par les États-Unis et plusieurs de leurs alliés qui consiste à accroître l'arsenal militaire pour obtenir la supériorité dans ce domaine menace la stabilité internationale.

L'élaboration par les États-Unis de nouveaux programmes militaires est indissolublement liée à l'escalade de principes et de doctrines stratégiques tels que la première attaque nucléaire pour désarmer l'adversaire, la guerre nucléaire limitée, le conflit nucléaire prolongé, etc. Toutes ces doctrines d'agression qui menacent la paix sont fondées sur la conjecture que le premier pays qui emploierait les armes nucléaires pourrait remporter une guerre nucléaire.

Les États représentés à la réunion soulignent que tout espoir de remporter la victoire après avoir déclenché une guerre nucléaire est absurde. Si une guerre nucléaire était déclenchée, il ne pourrait y avoir de vainqueur. Elle causerait inéluctablement l'extermination de nations entières, des destructions colossales et aurait des conséquences catastrophiques pour la civilisation et la vie même sur la Terre.

Une politique militaire fondée sur de telles conjectures entraîne inévitablement d'autres conséquences extrêmement dangereuses.

Premièrement, la création et le déploiement de systèmes toujours nouveaux d'armes nucléaires et d'autres moyens de destruction massive ébranlera encore davantage la stabilité de la situation militaire et stratégique, aggravera la tension internationale et compliquera les relations entre les Etats.

Deuxièmement, une nouvelle accélération de la course aux armements est incompatible avec le maintien d'un équilibre militaire et stratégique à des niveaux toujours décroissants, objectif que poursuivent les Etats parties au Traité de Varsovie qui sont opposés à la compétition dans le domaine militaire. L'application des programmes qui visent à accroître les arsenaux militaires aggravera la confrontation militaire. La paix deviendra encore moins stable et plus précaire.

Troisièmement, dans une nouvelle étape de la course aux armements, les armes nucléaires et les autres moyens de destruction massive deviendront encore plus complexes, ce qui rendra considérablement plus difficile l'élaboration d'accords internationaux concernant la réduction et la limitation de ces armes.

En conséquence, les Etats représentés à la réunion estiment qu'il est indispensable de prendre des mesures sans tarder, tant qu'il est encore possible de ralentir la course aux armements et d'amorcer le désarmement. Ils partent en effet de l'idée que tous les Etats qui se préoccupent du sort de leur peuple et de l'humanité toute entière doivent objectivement tenir à empêcher que le monde ne glisse vers la guerre.

Il faut avant tout que les Etats, et en particulier les puissances nucléaires, fassent preuve de la volonté politique et du désir de coopérer. Il est essentiel que leur politique militaire ait uniquement des objectifs défensifs et tienne compte des intérêts légitimes de tous les Etats en matière de sécurité. Elle ne doit pas entraver la conclusion d'accords visant à réduire effectivement les forces armées et les armements eu égard au strict respect du principe de l'égalité et d'une sécurité égale.

A ce propos, les participants à la réunion escomptent qu'après que l'Union soviétique s'est engagée unilatéralement à ne pas employer la première les armes nucléaires, toutes les puissances nucléaires qui ne l'ont pas encore fait agiront de même.

Dans la situation internationale actuelle qui est complexe, il est vital que la question de la limitation réelle et de la réduction des armements et des forces armées sortent de l'impasse. A ce propos, les participants à la réunion lancent un appel pour que l'on intensifie résolument les négociations en cours sur toute une gamme de questions concernant la cessation de la course aux armements et que l'on reprenne les négociations qui ont été interrompues et que l'on oeuvre avec patience et persévérance à la conclusion d'accords assurant la réduction et l'élimination des armements et en particulier des armements nucléaires. Ils appuient et saluent les propositions présentées par l'Union soviétique en vue de la cessation de la course aux armements et du désarmement.

Les Etats représentés à la réunion accordent une grande importance au succès des négociations soviéto-américaines sur la limitation et la réduction des armes stratégiques.

Les participants à la réunion estiment que, si les Etats importants sur le plan militaire conviennent de mettre un terme à l'accroissement de leurs forces armées et de leurs armements, surtout nucléaires, cela constituerait un grand progrès vers la cessation de la course aux armements. A ce propos, ils constatent avec satisfaction que la grande majorité des Etats, ainsi que des groupes de plus en plus larges de l'opinion publique mondiale se prononcent maintenant en faveur d'un gel des arsenaux nucléaires. L'une des formes les plus concrètes que pourrait prendre cette idée serait peut-être le gel respectif des armes stratégiques de l'URSS et des Etats-Unis sur le plan quantitatif et la limitation du perfectionnement de ces armes dans toute la mesure du possible.

Les Etats représentés à la réunion se déclarent aussi résolument en faveur de l'élaboration d'un programme de désarmement nucléaire progressif et, dans ce cadre, d'accords visant à mettre fin au perfectionnement et à la production de nouveaux systèmes d'armes nucléaires, à la production de matériaux fissibles en vue de la création de divers types d'armes nucléaires et à la production de vecteurs d'armes nucléaires. Toutes ces mesures créeraient les conditions nécessaires à la réalisation de progrès vers l'élimination des armes nucléaires.

Les Etats représentés à la réunion estiment également qu'il est indispensable d'accélérer la conclusion d'accords sur une série de questions concrètes et, à cet égard, lancent un appel à tous les Etats pour qu'ils donnent un nouvel élan aux négociations, notamment au sein du Comité du désarmement de Genève pour :

Elaborer dans les plus brefs délais un traité sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires;

Accélérer l'élaboration d'une convention internationale sur l'interdiction et l'élimination des armes chimiques;

Amorcer l'élaboration d'une convention sur l'interdiction des armes à neutrons;

Entamer immédiatement des négociations sur l'interdiction de lancer tout type d'arme dans l'espace extra-atmosphérique;

Parvenir dès que possible à une convention internationale sur l'interdiction des armes radiologiques;

Hâter la résolution de la question du renforcement des garanties concernant la sécurité des Etats non nucléaires.

Les participants à la réunion, qui continuent d'accorder une grande importance à la nécessité d'éviter la prolifération des armes nucléaires, accueillent avec satisfaction l'accroissement récent du nombre des Etats qui ont adhéré au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et expriment l'espoir que d'autres

pays qui ne l'ont pas encore fait y adhéreront dans un proche avenir. Ils souscrivent à la conclusion d'un accord international tendant à ne pas déployer d'armes nucléaires dans les pays où il n'en existe pas encore et à ne pas les multiplier dans les pays où il en existe déjà.

Ils estiment que le renforcement de la sécurité générale et, en même temps, le développement de la coopération internationale en vue de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire seraient favorisés par l'élaboration de mesures permettant la mise en valeur de l'énergie nucléaire sans danger et interdisant une attaque contre les installations nucléaires pacifiques par quelque moyen que ce soit.

Compte tenu du perfectionnement constant et de la puissance croissante des armes classiques, il faut entreprendre de nouveaux efforts afin de réduire sensiblement les niveaux actuels des forces armées et des armes classiques à la fois à l'échelle mondiale et dans les diverses régions et mener des négociations à cette fin. Il convient également de reprendre les négociations sur la limitation des ventes et des livraisons d'armes de type classique.

Etant donné le rôle croissant des marines de guerre, les participants à la réunion estiment qu'il y a lieu d'amorcer des négociations sur la limitation des activités navales, sur la restriction et la réduction des armements navals et sur l'application dans les mers et les océans des mesures propres à accroître la confiance. Ils estiment qu'il faudrait éloigner de la mer Méditerranée les navires équipés d'armes nucléaires et refuser que des armes nucléaires soient déployées sur le territoire des pays méditerranéens non-nucléaires.

Les participants à la réunion réaffirment également leur position immuable en faveur de nouveaux efforts internationaux visant à l'élimination des bases militaires étrangères et au retrait des troupes des territoires étrangers.

Les Etats représentés à la réunion partent du point de vue que tous accords concernant la réduction des armements et le désarmement doivent prévoir des mesures appropriées pour contrôler leur application, notamment, le cas échéant, des procédures internationales.

Considérant que les dépenses militaires croissantes sont directement liées à l'accélération de la course aux armements, les participants à la réunion lancent un appel aux pays de l'OTAN pour qu'il conviennet concrètement de ne pas accroître leurs dépenses militaires, puis de les réduire en pourcentage ou en termes absolus. Un accord sur cette question doit bien entendu s'appliquer à tous les Etats qui possèdent un potentiel militaire important. Les moyens libérés à la suite de la réduction des dépenses militaires seraient consacrés au développement économique et social, et notamment à la fourniture d'une assistance aux pays en développement dans ce domaine.

Les participants à la réunion rappellent que les propositions présentées collectivement ou individuellement par leurs gouvernements et tendant à ne pas augmenter puis à réduire sensiblement les dépenses militaires restent valables. Ils proposent d'amorcer sans délai des négociations directes entre les Etats parties au Traité de Varsovie et les Etats membres de l'OTAN.

Compte tenu de la situation qui s'est créée, les représentants au plus haut niveau des Etats qui ont adopté la présente Déclaration politique affirment qu'il n'est pas à l'heure actuelle de tâche plus importante pour les peuples que de sauvegarder la paix et de cesser la course aux armements. Cette tâche incombe à tous les gouvernements et à tous les dirigeants qui déterminent la politique de leur pays.

### III

Pour écarter la menace de guerre, et consolider la paix universelle il faut avant tout renforcer la sécurité en Europe. En effet sur le continent européen est concentrée une quantité considérable d'armements, aussi bien nucléaires que classiques, et les forces armées de deux alliances militaires s'y trouvent en contact direct.

Malgré cela, les Etats européens ont créé, en conjuguant leurs efforts, la base d'un développement suivi des relations de bon voisinage et de coopération, ainsi que d'un respect et d'une confiance réciproques. L'expérience a montré à tous les Etats européens les avantages que comporte la détente. Tous sans exception tireraient profit de la préservation et de la multiplication des acquis de la détente.

Les participants à la réunion rappellent à cet égard l'importance que revêt le strict respect des traités et accords qui déterminent les réalités politiques et territoriales de l'Europe d'aujourd'hui. Ils soulignent tout particulièrement l'importance des principes et dispositions de l'Acte final d'Helsinki, minutieusement élaborés et arrêtés d'un commun accord, qui doivent être strictement observés et systématiquement appliqués.

En analysant la situation qui règne actuellement en Europe, les participants à la réunion ont attiré l'attention sur le danger extrêmement grave que comporte pour les peuples européens l'intention exprimée par le bloc de l'OTAN d'appliquer sa décision de déployer sur le territoire d'un certain nombre de pays d'Europe occidentale de nouveaux missiles américains de moyenne portée, intention qu'il a réaffirmée en décembre 1982. L'application de cette décision aura pour conséquence inévitable de diminuer la confiance et de détériorer la situation sur le continent européen.

Pour leur part les Etats représentés à la réunion considèrent qu'il est crucial d'éviter le déclenchement en Europe d'une nouvelle phase de la course aux armes nucléaires et d'en obtenir la réduction et la limitation. Cette tâche est importante pour le renforcement de la sécurité en Europe, le développement positif des relations entre les Etats de ce continent et l'assainissement du climat international dans son ensemble.

Les Etats parties au Traité de Varsovie estiment que la meilleure solution serait d'éliminer complètement en Europe les armes nucléaires, qu'elles soient de moyenne portée ou tactiques. Ils sont convaincus que, s'il est pour le moment impossible de parvenir à une réelle "option zéro", il convient de rechercher une réduction radicale des armes nucléaires de moyenne portée en Europe, sur la base du

principe de l'égalité et d'une sécurité égale pour toutes les parties. Les négociations soviéto-américaines sur la limitation des armes nucléaires en Europe sont cruciales à cet égard. La contribution apportée par l'Union soviétique dans les propositions qui ont été publiées à Moscou le 21 décembre 1982 a été particulièrement soulignée lors de la réunion.

Cependant, ces négociations se déroulent alors que les pays de l'OTAN annoncent leur intention de procéder dès la fin de 1983 au déploiement en Europe occidentale de nouveaux missiles américains de moyenne portée si l'on n'est parvenu à un accord d'ici là. Avec une telle attitude, qui revient à fixer un délai artificiel pour la conclusion des négociations, il suffit aux intéressés de faire traîner celles-ci davantage en longueur pour ensuite, prétextant de l'absence d'accord, commencer à déployer concrètement les missiles américains.

Les participants à la réunion estiment qu'il importe au plus haut point, que les négociations sur la limitation des armes nucléaires en Europe se déroulent dans un esprit constructif et que l'on redouble d'efforts pour parvenir au plus vite à des accords concrets au cours de ces négociations. Pour que celles-ci soient couronnées de succès, il ne faut pas entreprendre d'action qui puisse les compliquer davantage, mais il convient au contraire de prendre des mesures pour permettre l'instauration d'une atmosphère favorable à leur progrès.

Etant donné l'importance vitale pour tous les peuples européens de la réduction et de la limitation des armes nucléaires de moyenne portée en Europe, les participants à la réunion expriment l'espoir que tous les Etats européens contribueront au progrès et au succès des négociations entre les Etats-Unis et l'URSS sur cette question.

Les participants à la réunion sont en faveur de l'élimination en Europe des armes de destruction massive telles que les armes chimiques. Leurs Etats sont prêts à étudier de concert avec les autres Etats intéressés tous les moyens possibles pour atteindre cet objectif et à engager des négociations sur cette question.

Préconisant sans réserve une réduction radicale des arsenaux nucléaires sur le territoire européen et l'élimination en Europe des armes chimiques, les Etats représentés à la réunion attirent également l'attention sur le danger que crée pour la paix européenne la concentration sur ce continent d'une grande quantité d'armes classiques. Ce danger s'accroîtra considérablement si les plans visant à accumuler en Europe occidentale les types les plus modernes d'armements viennent à se réaliser, ce qui donnera une nouvelle impulsion à la course aux armements.

Ils réaffirment qu'ils sont favorables à la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale et estiment qu'il est absolument indispensable de faire progresser les négociations de Vienne qui durent depuis de nombreuses années déjà. De l'avis des participants à la réunion, toutes les conditions sont réunies pour que les négociations de Vienne aboutissent à un accord au plus vite (dans un ou deux ans au plus) et il importe que cela soit fait. Ils contribueront pour leur part à la réalisation de cet objectif dans toute la mesure de leurs moyens.

Dans de telles circonstances, les participants à la réunion estiment qu'il faut prendre une mesure concrète en vue de la réduction des forces armées et des armements de l'Union soviétique et des Etats-Unis en Europe centrale sur la base d'un exemple réciproque. On pourrait prévoir que des représentants des autres parties vérifient la réalisation de cette mesure. Une fois ce premier pas accompli, les niveaux des forces armées et des armements des pays participants directement aux négociations de Vienne seraient gelés d'un côté comme de l'autre jusqu'à ce que l'on parvienne à un accord au cours de ces négociations. Les participants à la réunion estiment qu'après une première réduction respective des forces armées et des armements en Europe centrale, ces négociations se poursuivraient et que l'on passerait dans de plus brefs délais à une réduction plus importante.

Les Etats représentés à la réunion souscrivent aux propositions tendant à créer des zones exemptes d'armes nucléaires en Europe septentrionale, dans les Balkans et d'autres régions du continent et à transformer la mer Méditerranée en une zone de paix et de coopération. Ils sont favorables à des négociations sur ces questions.

La situation qui existe en Europe exige plus que jamais que les Etats conjuguent leurs efforts pour mener une politique systématique de détente, de paix et de désarmement. C'est pourquoi la poursuite et le renforcement du processus multilatéral amorcé par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe revêtent une importance particulière.

En conséquence, les Etats représentés à la réunion espèrent que la rencontre de Madrid des représentants des Etats parties à la Conférence européenne débouchera sur l'adoption d'un document final détaillé et équilibré.

Ils estiment en particulier que la rencontre de Madrid devrait permettre de parvenir à un accord concernant la convocation d'une conférence sur les mesures propres à accroître la confiance et sur la sécurité et le désarmement en Europe, qui contribuerait considérablement à amoindrir la confrontation militaire, à diminuer la méfiance et à résoudre les questions relatives à la réduction des forces armées et des armements dans cette partie du monde.

Ils considèrent comme très important que la rencontre de Madrid confirme la résolution des Etats qui y participent de respecter et d'appliquer les principes régissant les relations internationales adoptées à Helsinki, détermine, conformément à l'esprit et à la lettre de l'Acte final, des mesures visant à développer la coopération dans les domaines politique, économique, humanitaire et autres, assure la continuité du processus européen et de ses mécanismes institutionnels, notamment en fixant la date et le lieu de la prochaine rencontre des représentants des Etats parties à la Conférence européenne. Ils rappellent qu'ils sont favorables à ce que cette rencontre se tienne à Bucarest.

Le succès de la rencontre de Madrid répondrait également - aujourd'hui comme à l'avenir - aux intérêts de tous les Etats parties à la Conférence européenne. C'est pourquoi les décisions qui doivent être prises à cette réunion doivent tenir compte de cette réalité et être acceptables pour tous.

Les participants à la réunion déclarent que leurs Etats continueront à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que la rencontre de Madrid aboutisse dans les plus brefs délais à un accord sur le document final. Ils attendent de tous les autres participants à la rencontre une attitude tout aussi constructive.

Les Etats représentés à la réunion sont disposés à développer des relations mutuellement profitables avec tous les Etats européens. Ils préconisent en conséquence :

La poursuite et l'élargissement du dialogue politique et des consultations à tous les niveaux et les contacts politiques les plus larges possibles. Cela concerne également l'établissement des contacts sur une base bilatérale ou multilatérale entre les parlements, les partis politiques, les syndicats, les organisations de jeunesse, les organisations féminines et autres, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité en Europe;

Le développement maximum d'une coopération active dans les domaines commercial, industriel, agricole, scientifique et technique, sans aucune discrimination, l'adoption de mesures propres à accroître la confiance dans les relations économiques. On voit s'ouvrir ici un champ véritablement immense pour une coopération sur la base de l'égalité et des intérêts communs;

L'enrichissement spirituel mutuel des peuples européens, l'échange de valeurs artistiques, la diffusion d'une information juste et honnête, l'entretien de sentiments de bonne volonté et de respect réciproque.

Les Etats représentés à la réunion partagent la position de la République populaire de Pologne selon laquelle toute tentative d'ingérence de l'extérieur dans les affaires qui relèvent exclusivement de sa compétence vont à l'encontre des normes universellement acceptées des relations internationales et continueront d'être fermement repoussées. Ils condamnent résolument les "sanctions" adoptées par les Etats-Unis et certains autres pays occidentaux contre la Pologne. Comme par le passé, la Pologne résoudra ses affaires intérieures. La Pologne socialiste peut toujours compter sur l'appui moral, politique et économique des pays socialistes frères.

En Europe, où, depuis de nombreuses années, coexistent des Etats dotés de régimes sociaux différents, seule une politique de coexistence pacifique peut être fiable.

#### IV.

Abordant ensuite d'autres questions internationales, les délégations de la République démocratique allemande, de la République populaire de Bulgarie, de la République populaire hongroise, de la République populaire de Pologne, de la République socialiste de Roumanie, de la République socialiste tchécoslovaque et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont noté que l'amélioration de la situation mondiale dépend pour une large part de la suppression des foyers de conflits armés existants et de la prévention de nouveaux conflits, en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans d'autres régions.

/...

Il n'existe pas de problème, qu'il soit mondial ou régional, qui ne puisse être résolu de façon juste par des moyens pacifiques. Pour cela, il est essentiel que tous les membres de la communauté internationale reconnaissent réellement le droit légitime de chaque pays de décider de ses affaires intérieures sans ingérence étrangère et de participer à la vie internationale sur un pied d'égalité; que tous respectent l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'inviolabilité des frontières des Etats et observent le principe du non-recours à l'emploi ou à la menace de la force; et enfin qu'aucune puissance n'essaie de mener une politique d'hégémonie et de mettre en place des "sphères d'intérêt" ou des "sphères d'influence".

Les participants à la réunion sont convaincus que, pour supprimer de nombreuses causes de conflits, il est essentiel de supprimer définitivement tous les vestiges du colonialisme et du racisme et de rejeter toute politique de néo-colonialisme, d'oppression et d'exploitation d'autres peuples. La situation dangereuse qui règne en Afrique australe où la Namibie, occupée illégalement par les racistes de la République sud-africaine, sert de base pour les agressions lancées contre les pays africains voisins le démontre très clairement, tout comme le conflit armé qui a éclaté dans l'Atlantique sud au printemps 1982.

Si les conflits locaux risquent de dégénérer en guerre mondiale, c'est en grande partie parce qu'on essaie d'impliquer directement ou indirectement les Etats d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Océanie dans des alliances politico-militaires et de les faire entrer dans la sphère d'influence des blocs. Les Etats membres du Traité de Varsovie n'ont pas l'intention d'élargir le champ d'action de leur alliance et demandent aux Etats membres de l'OTAN de s'abstenir, de leur côté, d'étendre leur champ d'action à quelque région que ce soit, en particulier au Golfe persique.

Le Mouvement des pays non alignés joue un rôle de plus en plus important dans l'élimination et la prévention des situations de crise et les initiatives concrètes qu'il prend dans ce sens devraient être reconnues et appuyées par tous les Etats. Des organisations intergouvernementales régionales, telle que l'Organisation de l'unité africaine et la Ligue des Etats arabes, peuvent jouer un rôle positif à cet égard.

De l'avis des participants à la réunion, les initiatives prises par les Etats des régions d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine en vue d'établir et de développer entre eux des relations de bon voisinage et de créer des zones de paix et de coopération créent des conditions propices à l'élimination des tensions dans ces régions. La proposition de faire de l'océan Indien une zone de paix est, à cet égard, tout à fait d'actualité. Il serait aussi fort important que les négociations américano-soviétiques sur la limitation et, dans un deuxième temps, la réduction des activités militaires dans l'océan Indien reprennent et soient menées à bien. Il est par ailleurs indispensable de trouver des solutions politiques aux problèmes de la région des Caraïbes et de l'Asie du Sud-Est, et de contribuer au renforcement de la paix en Asie et dans la région du Pacifique.

Les participants à la réunion attachent une importance particulière au règlement du conflit le plus durable et le plus dangereux - le conflit du Moyen-Orient. Ils dénoncent vigoureusement l'invasion du Liban par Israël, l'agression israélienne contre les peuples palestinien et libanais et le massacre inhumain de la population civile de Beyrouth-Ouest. Israël a été encouragé à commettre ces actes d'agression par ceux qui lui ont accordé aide et soutien de l'extérieur.

Les participants à la réunion exigent le retrait immédiat et complet des troupes israéliennes du Liban et le respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de ce pays.

Ils voient d'un bon oeil les principes formulés lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement arabes à Fez, concernant le règlement du problème du Moyen-Orient, et se déclarent convaincus qu'un règlement complet de la question du Moyen-Orient doit prévoir le retrait total des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris de la partie est de Jérusalem, la reconnaissance des droits légitimes du peuple arabe de Palestine, y compris de son droit à créer son propre Etat indépendant, le respect du droit de tous les Etats de la région à l'existence et au développement dans la sécurité et l'indépendance, la fin de l'état de guerre et l'instauration de la paix entre les Etats arabes et Israël, et enfin l'élaboration et l'adoption de garanties internationales pour un règlement pacifique.

Ces problèmes ne pourront être résolus que si l'on organise une conférence internationale regroupant toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine en tant que seul représentant légitime du peuple arabe de Palestine. L'Organisation des Nations Unies peut et doit jouer un rôle important dans ce processus.

Les Etats représentés à la réunion souhaitent la cessation des hostilités entre l'Iran et l'Iraq et un règlement négocié du différend entre les deux pays; un règlement pacifique du conflit qui oppose les pays de la Corne de l'Afrique, ainsi que d'autres différends qui subsistent en Afrique, sur la base du respect mutuel de l'indépendance et de l'intégrité territoriale; et enfin, le règlement des conflits en Amérique centrale et en Amérique du Sud par des moyens politiques.

Il faut mettre fin à la politique de menaces et de provocations constantes dirigées contre Cuba et le Nicaragua, ainsi qu'à toutes les tentatives d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de ces pays.

Les participants à la réunion évaluent de façon positive l'ouverture de négociations entre l'Afghanistan et le Pakistan à la suite de la médiation du représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU.

Parmi les facteurs fondamentaux de la stabilité économique et de l'amélioration du climat politique international, il convient de citer l'élimination du sous-développement, la réduction progressive des inégalités dans le développement économique des pays, la création de conditions permettant le développement harmonieux des relations internationales dans les domaines économique, scientifique et technique. Les participants à la réunion réaffirment à

/...

cet égard leur position en faveur de la restructuration des relations économiques internationales sur une base juste et démocratique, ainsi que de l'instauration d'un nouvel ordre économique international et du respect de la souveraineté pleine et entière des pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Océanie sur leurs ressources naturelles. Ils se prononcent pour l'ouverture, à brève échéance, de négociations globales sur les problèmes économiques les plus importants, conformément aux décisions de l'ONU.

Les Etats participant à la réunion préconisent un renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies sur la scène internationale en tant que forum important permettant d'unir les efforts déployés par les Etats en vue de renforcer la paix et la sécurité mondiales, et de trouver des solutions aux problèmes urgents de la communauté internationale.

Les participants à la réunion du Comité consultatif politique jugent indispensable d'affirmer une nouvelle fois leur conviction : le maintien de la paix mondiale passe aujourd'hui nécessairement par la reconnaissance de l'égalité de tous les peuples et de tous les Etats. Seule une paix juste, fondée sur la reconnaissance et le respect mutuels des droits et des intérêts légitimes des Etats, pourra être durable.

V

On ne saurait réduire les risques de guerre faute de créer un climat de confiance dans les relations entre Etats. Cela exige, en même temps que l'établissement d'un dialogue politique et l'adoption de mesures appropriées sur les plans économique et militaire la diffusion d'informations véridiques, le renoncement aux visées hégémonistes, à la propagande raciste et chauviniste, à l'exclusivisme national, aux tentatives de faire la leçon aux autres peuples quant à la manière d'organiser leur existence, aux incitations à la violence et à l'exacerbation de la psychose de guerre.

Les Etats qui participent à la présente réunion estiment qu'il est d'une importance fondamentale d'observer sans défaillance les principes et dispositions de l'Acte final d'Helsinki relatifs à la coopération dans le domaine de l'information, dans l'intérêt du renforcement de la paix et de la compréhension mutuelle entre les peuples. Ils notent le caractère actuel de la déclaration relative à ces questions que l'Unesco a adoptée en 1978. Ils condamnent énergiquement l'utilisation de ces instruments puissants d'action sur la conscience des gens et de formation de l'opinion publique que sont la presse, la radio et la télévision pour propager des nouvelles tendancieuses et franchement calomnieuses, présentant sous un jour déformé la situation et la politique de tel ou tel pays et semant la discorde et l'inimitié. Aucun Etat ne devrait permettre que de telles activités subversives soient menées depuis son territoire.

En se retranchant derrière la question des droits de l'homme, les milieux réactionnaires et impérialistes cherchent à dissimuler leur mépris pour les droits élémentaires des travailleurs et les intérêts vitaux des peuples. Récemment, ils ont déclenché une vaste campagne contre les pays socialistes, les mouvements de libération nationale et autres mouvements progressistes, dans le but de justifier la politique d'affrontement et la course aux armements, de fouler aux pieds

l'indépendance de divers Etats, de s'ingérer dans leurs affaires intérieures, de rendre plus ardues les conditions de leur développement économique et d'entraver le processus de la détente. Cette politique va à l'encontre des droits légitimes et universellement reconnus de tous les êtres humains et peuples et, au premier chef, de leur droit à la vie.

Les leçons de l'histoire rappellent que l'anticommunisme a toujours fait partie intégrante de l'attaque contre les libertés démocratiques et le droit des peuples, de la politique d'agression et de bellicisme. Les tentatives d'orchestration d'une nouvelle offensive anticommuniste ont pour effet d'augmenter les tensions internationales, au détriment des intérêts de tous les pays.

Nul ne parviendra à saper le régime socialiste par la désinformation et la calomnie. Le socialisme a remporté des succès remarquables dans les domaines économique et culturel; il a affirmé l'égalité des droits et l'amitié entre les nations; il a créé des conditions favorables à l'épanouissement de la personnalité et garantit la participation des vastes masses populaires à la gestion des affaires publiques et au progrès soutenu de la démocratie.

Une des réalisations les plus importantes du socialisme a été l'établissement d'un nouveau type de relations internationales, fondées sur une coopération volontaire et d'égal à égal, ainsi que sur la solidarité internationale d'Etats socialistes souverains. Les participants à la présente réunion, exprimant la volonté de leurs partis communistes et de leurs peuples réaffirment qu'ils sont résolus à continuer à renforcer la cohésion entre pays socialistes, à développer et à approfondir la coopération dans les domaines politique, économique et culturel et à unir leurs efforts dans la lutte pour la cause de la paix et du progrès.

Ils ont souligné la nécessité d'élargir la collaboration économique, scientifique et technique à long terme entre les pays socialistes, dans le cadre du Conseil d'assistance économique mutuelle, aux fins de contribuer au développement économique et social de chaque pays, au règlement des problèmes économiques qui surgissent, à la réalisation des programmes d'édification du socialisme et du communisme, ainsi qu'au relèvement du niveau de la vie matérielle et spirituelle de leurs peuples. Ce sera là une contribution importante aux relations mutuelles entre pays socialistes dans le secteur économique.

Les Etats qui participent à cette réunion soulignent que chaque peuple a le droit souverain d'arrêter librement, sans aucune ingérence extérieure, son mode de vie, sa forme d'organisation sociale et d'exercer son droit légitime de défendre son choix.

Conscients de leurs responsabilités en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales, les pays socialistes font une distinction très nette dans leur politique entre les questions idéologiques et les problèmes que posent les relations entre Etats. Ils édifient leurs relations avec les Etats capitalistes sur la base de la coexistence pacifique et se prononcent résolument en faveur d'une large coopération avec les pays en développement. La coopération entre Etats, indépendamment de leur régime social, répond aux intérêts de tous les peuples et à l'exigence vitale du renforcement de la paix mondiale.

/...

VI

Malgré la multiplicité des problèmes internationaux contemporains, les perspectives d'évolution de la situation en Europe et, en général, dans le monde dépendent dans une très grande mesure de la question de savoir si l'on parviendra à éliminer le manque de confiance et à affaiblir le degré d'affrontement entre les deux alliances politico-militaires les plus importantes - le Traité de Varsovie et l'OTAN, qui disposent d'un potentiel immense, en particulier dans le domaine des armes nucléaires. Un conflit armé entre elles aurait des conséquences désastreuses pour tous les peuples.

Les Etats parties au Traité de Varsovie préconisent depuis longtemps la dissolution des deux alliances et, dans un premier temps, le démantèlement de leurs structures militaires. Cette proposition reste valable et ils réaffirment qu'ils sont prêts à engager des négociations avec les Etats membres de l'OTAN pour parvenir à un accord acceptable, à commencer par la question de la réduction des activités militaires sur une base de réciprocité.

Cependant, la gravité de la situation actuelle fait que l'on ne peut se permettre d'attendre. Il faut prendre immédiatement des mesures concrètes qui permettent dès maintenant d'atténuer la méfiance existant entre les Etats parties au Traité de Varsovie et les Etats membres de l'OTAN et d'apaiser la crainte d'une éventuelle agression.

Les Etats parties au Traité de Varsovie n'aspirent pas à la supériorité militaire sur les pays membres de l'OTAN; ils n'ont pas l'intention de les attaquer, pas plus que d'attaquer quelque autre pays, en Europe ou ailleurs. Les Etats membres de l'OTAN disent de leur côté qu'ils n'ont pas d'intentions agressives. Dans ces conditions, il ne devrait y avoir aucune raison pour que les Etats membres des deux alliances ne puissent prendre des engagements mutuels, de caractère juridico-international. Dans la conjoncture actuelle, cela aurait un effet particulièrement bénéfique sur l'évolution future de la situation internationale.

Partant de ces considérations, les Etats parties au Traité de Varsovie, en la personne de leurs représentants au plus haut niveau, proposent aux Etats parties au Traité de l'Atlantique Nord de conclure un traité sur le non-recours mutuel à la force militaire et le maintien de relations pacifiques.

L'élément central de ce traité pourrait être l'engagement réciproque des Etats membres des deux alliances de ne pas utiliser les premiers, les armes nucléaires ou classiques, les uns contre les autres et, partant, de ne pas avoir recours les premiers à la force militaire. Cet engagement s'étendrait au territoire de tous les Etats qui seraient parties à ce traité, ainsi qu'à leur personnel militaire et civil, aux navires, aéronefs, vaisseaux spatiaux et autres installations leur appartenant, quel que soit leur emplacement.

Il serait bon de prévoir dans le traité un engagement analogue de non-recours à la force par les Etats membres des deux alliances à l'encontre de pays tiers, qu'il s'agisse d'Etats ayant avec eux des relations bilatérales d'alliance ou de pays non alignés ou neutres.

L'engagement des Etats membres des deux alliances de ne pas mettre en danger la sécurité des communications internationales maritimes, aériennes et spatiales à travers des zones non soumises à des juridictions nationales pourrait être un autre élément important du traité.

Il serait souhaitable de compléter l'engagement pris dans le traité de non-recours à la force militaire par l'engagement de mener, dans un esprit de bonne volonté, des négociations sur des mesures efficaces à prendre pour mettre fin à la course aux armements, limiter et réduire les armements et favoriser le désarmement, ou d'oeuvrer par tous les moyens dont on dispose au succès de ces négociations, en vue d'arriver à des résultats concrets.

Dans ce sens, on pourrait prendre l'engagement d'examiner en commun des mesures pratiques visant à écarter la menace d'une attaque surprise et, également, de contribuer au développement des échanges de délégations militaires et à l'organisation de visites mutuelles de navires de guerre ou d'unités aériennes.

Il importe également d'associer, dans le traité, l'engagement de ne pas recourir à la force militaire à des dispositions touchant le renforcement de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument mondial de sécurité collective. A cet égard, il serait utile d'indiquer dans le traité que les parties se déclarent prêtes à collaborer au renforcement de l'efficacité de l'ONU dans l'accomplissement, conformément à la Charte, des tâches qui lui incombent en ce qui concerne le règlement pacifique des différends internationaux et des situations de conflit, l'élimination des actes d'agression et des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales.

Bien entendu, le traité entre les Etats parties au Traité de Varsovie et les Etats membres du traité de l'OTAN relatif au non-recours à la force militaire et à la sauvegarde des relations pacifiques ne limiterait pas le droit inaliénable de légitime défense, individuelle ou collective, des parties, conformément à l'Article 51 de la Charte Nations Unies. En même temps, il libérerait les membres des deux alliances de la crainte que les engagements contractés par eux dans le cadre de chacune puissent être utilisés à des fins d'agression contre les Etats membres de l'autre alliance et, par conséquent, que ces engagements puissent constituer une menace pour leur sécurité.

Bien que la proposition de conclure ce traité sur le non-recours mutuel à la force militaire et sur la sauvegarde des relations pacifiques s'adresse aux Etats membres des deux alliances politico-militaires, tout autre pays européen intéressé serait en droit de participer à son élaboration et à sa signature.

D'entrée, le traité serait également ouvert à l'adhésion, sur un pied d'égalité, des autres Etats du monde qui le souhaiteraient.

Les participants à la réunion du Comité consultatif politique sont convaincus que la conclusion d'un tel traité aiderait à surmonter la division de l'Europe en deux groupes militaires opposés et répondrait au désir des peuples de vivre en paix et en sécurité. Ils invitent les Etats parties au Traité de l'Atlantique Nord à accorder toute leur attention à cette nouvelle initiative et à y répondre dans un esprit constructif.

Ayant exposé dans la présente Déclaration politique leurs idées quant aux voies et moyens de renforcer la paix ainsi que de maintenir et d'approfondir la détente internationale dans la conjoncture actuelle, les Etats parties au Traité de Varsovie se déclarent prêts à engager le dialogue et à coopérer avec tous ceux qui oeuvrent à la réalisation de ce noble objectif.

POUR LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE BULGARIE

Toolor JIVKOV

Secrétaire général du Comité central  
du parti communiste bulgare

Président du Conseil d'Etat de la  
République populaire de Bulgarie

POUR LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE HONGRIE

Janos KADAR

Premier Secrétaire du Comité central du  
parti socialiste ouvrier de Hongrie

POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE

Erich HONECKER

Secrétaire général du Comité central du  
parti socialiste unifié d'Allemagne

Président du Conseil d'Etat de la  
République démocratique allemande

POUR LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE

Woyzeck JARUZELSKI

Premier Secrétaire du Comité central du  
parti ouvrier polonais unifié

Président du Conseil des ministres de la  
République populaire de Pologne

POUR LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

Nicolae CEAUCESCU

Secrétaire général du parti  
communiste roumain

Président de la République  
socialiste de Roumanie

POUR L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

Y. V. ANDROPOV

Secrétaire général du Comité central du  
parti communiste de l'Union soviétique

POUR LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DE TCHECOSLOVAQUIE

Gustav HUSAK

Secrétaire général du Comité central du  
parti communiste tchécoslovaque

Président de la République socialiste  
tchécoslovaque

Prague, 5 janvier 1983

-----